



SGPA USPAC CGT

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE
L'ARCHÉOLOGIE

12, rue de Louvois - 75002 PARIS

Tél. : 01 01 40 15 51 87 - Fax : 01 40 15 51 77

E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Le ridicule peut tuer...

...les agents

Ou comment l'Inrap Franche-Comté se retrouve sans médecine de prévention, alors que va démarrer un chantier sur un site pollué.

Petit rappel de faits :

-En **juillet 2006**, lors d'un diagnostic urbain plusieurs agents de l'Inrap sont confrontés à une pollution aux hydrocarbures. Immédiatement un contact est pris avec la médecine de prévention, qui refuse de les voir car l'Inrap accuse un retard de paiement. La directrice générale de notre établissement, s'offusque de l'attitude du service de médecine de prévention de Franche-Comté, et nous a assuré qu'elle s'attachera personnellement à ce que ces problèmes de paiement soient résolus.

-**Années 2007, 2008, 2009**, l'Inrap continu à payer le service de médecine de prévention en retard, et celui-ci, toujours aussi pointilleux, refuse donc de voir les agents de l'Inrap pendant ces périodes de retard. Résultats des courses : les agents ne sont vus que pendant une partie de l'année (environ la moitié) et le rythme des visites est donc d'une visite tous les deux ans par agent, alors que l'Inrap paye pour une prestation avec une visite annuelle des agents. Le CHSS de Grand Est Sud a systématiquement voté contre les rapports de la médecine de prévention de Franche-Comté, car seulement la moitié des agents avait une visite médicale au cours de l'année et que pour ce service la situation financière semble compter plus que la santé et le suivi des agents.

En résumé, l'Inrap paye depuis des années, une visite médicale annuelle pour tous ces agents, mais tellement tard que ceux-ci sont suivis à mi-temps et que la moitié d'entre eux voient le médecin.

La situation au 5 janvier 2010 :

Alors que le chantier pollué de fouille de la ZAC Pasteur conduit par le service municipal de Besançon, avec la participation d'agents de l'Inrap doit débiter le début février, **l'Inrap n'a toujours pas de médecine de prévention en Franche-Comté.**

Il est donc impossible de mettre en place un suivi médical renforcé (SMR) des agents et qu'ils aient une visite médicale avant le démarrage de la fouille.

Cette situation ne semble pas inquiéter la Direction de notre établissement car le médecin coordonateur, n'a pas jugé bon de se déplacer à une réunion du CHSS extraordinaire préalable au démarrage de cette opération, alors qu'en l'absence du médecin de prévention il doit pouvoir répondre aux questions des agents.

Il existe pourtant des solutions qui ont déjà été proposées par les représentants du personnel au niveau local et national, mais aussi par les agents de la direction interrégionale :

- résoudre sans tarder les problèmes de paiements,
- travailler avec des services de médecine de prévention plus soucieux de la santé des agents que des questions comptables. De tels services existent à Besançon, pourquoi ne pas se tourner vers eux ?

Nous demandons, qu'avant l'intervention des agents de l'Inrap sur le chantier de Besançon, une solution pérenne soit trouvée avec un service de médecine de prévention...

...pour que le ridicule ne tue plus.

Paris-Besançon, le 7 janvier 2010